

Par Jennifer Fleming, Directrice exécutive

Ces 16 derniers mois ont été incroyablement éprouvants pour l'industrie du mouton. Avant que la frontière ne soit fermée, l'industrie canadienne du mouton était en période de croissance. Les recettes monétaires agricoles ont augmenté de 28 p. 100 entre 2000 et 2002, les exportations d'animaux vivants ont augmenté de 63 p. 100 entre 2001 et 2002 et des demandes d'animaux reproducteurs arrivaient de nombreux pays, dont les États-Unis, le Mexique, la Chine et le Brésil. Ces résultats étaient d'autant plus impressionnants qu'ils s'inscrivaient dans une tendance durant depuis des années.

Jusqu'à la fermeture de la frontière américaine, 98 p. 100 de nos exportations d'animaux vivants étaient destinées aux États-Unis, le solde allant principalement au Mexique. L'accumulation d'agneaux qui a suivi la fermeture, sans guère d'espoir d'une solution rapide au problème, a fait en sorte que les recettes agricoles de l'industrie du mouton ont chuté de 42 p. 100 au premier trimestre de 2004 par rapport à la même période de 2003.

Pendant toute cette tourmente, de nombreux producteurs ont téléphoné au bureau de la FCM pour demander ce que nous faisons pour eux. Et ils avaient raison de le faire! En tant qu'organisme national de représentation, la FCM a attaché la priorité absolue à cette question. La difficulté est que plusieurs des mesures que nous avons entreprises ne sont pas de nature à produire des résultats rapides ou immédiatement tangibles. De fait, nous avons consacré une énorme partie de notre temps à tenter de convaincre le gouvernement canadien de consulter l'industrie canadienne du mouton. Tout au long de cette crise, des programmes ont été créés et mis en œuvre – y compris des programmes de dédommagement – sans que l'industrie du mouton soit consultée.

Tenant à faire entendre notre voix, nous avons sollicité des réunions avec des représentants de nombreuses instances du gouvernement fédéral. Nous avons ainsi rencontré l'hon. Bob Speller *{ancien ministre de l'Agriculture}*, Richard Fadden *{président de l'ACIA}*, le D^r Brian Evans *{vétérinaire en chef de l'ACIA}* et l'hon. Wayne Easter *{secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture}*. Depuis que le ministre Mitchell est entré en fonction, la FCM s'est efforcée d'établir des voies de communication entre lui, son personnel et notre industrie. Nous sommes convaincus que ce travail a été utile et que les préoccupations de l'industrie du mouton commencent à être entendues et prises en compte.

Durant nos réunions, nous avons souligné l'impact économique de la fermeture de la frontière pour notre industrie et les effets dévastateurs pour vous, les producteurs. Nous avons aussi revendiqué des ressources pour des programmes qui aideraient à rouvrir la frontière. Nous avons pressé le gouvernement de trouver les moyens nécessaires à l'élaboration d'une vaste stratégie nationale contre la tremblante. Pour aider en ce sens, l'industrie a présenté au gouvernement fédéral deux propositions de financement : une visant un programme national de certification volontaire des troupeaux; et la seconde visant un programme national de génotypage qui permettrait d'effectuer une sélection assurant la résistance à la tremblante de notre troupeau d'animaux reproducteurs. (À noter : nous devrions apprendre en septembre si nous recevons ou non ce financement.)

De plus, la FCM a présenté au gouvernement fédéral une proposition d'aide à l'industrie. Celle-ci exige du financement : pour un programme de conservation des brebis; pour la surveillance de la tremblante; pour une augmentation de la capacité d'abattage réservée aux agneaux; et pour le marketing et la promotion. Il s'agit par cette proposition de repositionner notre industrie face à la réalité persistante de la fermeture de la frontière. Nous entendons faire le nécessaire pour que l'industrie sorte renforcée de cette crise.

Il est évident que nous continuerons de faire face à des défis considérables à court terme. Dans cette optique, la FCM a aussi obtenu un appui fédéral pour un sommet national du mouton. Ce sommet réunira des acteurs clés de l'industrie de partout au pays, pour discuter de questions entourant la crise de l'ESB et pour faire le point sur la vaste gamme de problèmes confrontant l'industrie du mouton. Nous espérons que cela favorisera la poursuite de consultations ouvertes ainsi que notre aptitude à analyser les problèmes et y trouver des solutions novatrices. Selon la proposition, le sommet se tiendrait à Ottawa le 7 octobre.

Changement de saisons – À l'action

Par Randy Eros, Président

L'automne est la période de l'année où les producteurs ont l'habitude de se réunir à leurs assemblées générales annuelles provinciales pour discuter et planifier l'orientation de notre industrie. En tant qu'organisme représentant les producteurs de moutons et d'agneaux à l'échelon national, la FCM compte sur ce processus pour préciser sa propre orientation en vue de combler les besoins des producteurs canadiens.

Souvent, les besoins des producteurs se précisent d'abord autour d'une table de cuisine, en discutant avec nos voisins par-delà une clôture ou dans les gradins à l'encan. Nous nous réunissons ensuite à nos assemblées régionales, discutons de nos idées avec d'autres bergers et travailleurs, et envoyons nos délégués aux assemblées générales annuelles munis d'une liste de besoins et souhaits pour l'industrie.

Pour certains des éléments de cette liste, comme les services de vulgarisation pour les producteurs, des questions environnementales ou la promotion de l'agneau, nos organismes provinciaux sont les mieux placés pour agir. Les provinces jouent aussi un rôle clé dans les programmes d'éradication de la tremblante.

Des questions comme l'identification et la traçabilité, la salubrité des aliments et le lobbying reviennent à la FCM, mais ne peuvent être traitées efficacement sans l'apport provincial. Vos délégués provinciaux assisteront à l'assemblée annuelle de la FCM en Saskatchewan cette année pour exécuter vos consignes et, de concert avec des producteurs de tout le Canada, fixer les priorités des activités de la FCM.

Une des questions les plus pressantes à aborder cette année sera l'impact pour notre industrie de la fermeture de la frontière américaine. Les administrateurs de la FCM auront la responsabilité de façonner des initiatives nationales pour garantir que les producteurs survivent à cette crise et retrouvent la croissance et le développement des marchés que nous connaissions avant mai 2003.

Plus tard cet automne, nous rencontrerons le ministre fédéral de l'Agriculture et des acteurs clés de l'industrie de partout au pays pour examiner nos options quant à ces initiatives. Les options en question ne manqueront pas d'accaparer une partie des discussions à votre réunion de cet automne. Assurez-vous donc de trouver le temps d'exprimer votre opinion et d'orienter vos délégués dans la bonne direction.

Bien qu'il importe d'accomplir le travail nécessaire à ces réunions de producteurs, il ne faut pas oublier qu'elles sont aussi l'occasion pour les producteurs de passer du temps ensemble. Profitez donc de ces réunions pour apprendre, pour renouer avec d'anciennes connaissances et pour rencontrer de nouveaux bergers.

Rentabiliser la salubrité des aliments pour le producteur

Par Ryan Van Loon, Coordinateur national du Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme (PCSAF)

C'est une période difficile pour les producteurs, les prix continuant de fléchir sous le poids de la frontière fermée. Tous ceux d'entre nous qui participent à la planification du programme de salubrité des aliments à la ferme sont particulièrement sensibles à la nécessité d'offrir au producteur le choix d'y participer malgré les difficultés économiques. Comme le programme est volontaire, la participation dépendra de quelques réalités économiques fondamentales. Deux domaines nous paraissent particulièrement importants pour assurer la participation des producteurs :

a) L'atelier de formation pour les producteurs doit être abordable

Agriculture Canada doit fournir du financement aux producteurs par l'entremise des diverses organisations nationales de producteurs, pour aider à l'organisation d'ateliers de formation et à l'offre d'un appui sur la ferme. De fait, ce financement permet à la FCM de payer les frais d'inscription du producteur à un atelier. La FCM récupérera les montants en présentant des reçus et une déclaration signée par le producteur attestant qu'une portion de ces fonds a été affectée à l'atelier de formation. Les fonds disponibles à ce titre sont limités et seront offerts aux diverses organisations selon le principe « premiers arrivés, premiers servis ». À cet égard, nous sommes bien positionnés puisque nous sommes parmi les premières organisations à être prêtes à la mise en œuvre. Grâce à ce financement, essentiellement tous les producteurs de moutons peuvent assister à notre atelier gratuitement jusqu'aux premières étapes de la mise en œuvre (jusqu'à l'épuisement des fonds).

b) Les frais de vérification ne doivent pas dépasser les avantages nets du programme pour le producteur

Les coûts possibles de la vérification d'une ferme préoccupent tous ceux qui participent à la mise en œuvre du programme. Il n'est que raisonnable que les producteurs paient pour un service qui leur offre la possibilité de récupérer les coûts engagés. Il reste que de demander à un producteur de payer 600 \$ à 700 \$ pour une vérification complète minera sûrement son intérêt envers notre programme. Deux solutions ont été proposées face à ce dilemme :

Choix entre déclaration du producteur et certification complète : Notre programme a été élaboré selon deux niveaux. Pour ceux qui souhaitent participer sans engager certains des coûts associés aux vérifications, ou pour ceux qui souhaiteraient souscrire au programme par étapes, nous offrons l'option d'une « déclaration du producteur ». Dans ce niveau, un processus de vérification aléatoire demeurera d'application. Le nombre de vérifications effectuées serait minime, et il n'y aurait pas de première vérification obligatoire.

Après avoir assisté à la réunion du groupe de travail du PCSAF, je suis heureux d'annoncer que le tableau de fréquence des vérifications a été révisé, pour passer d'un cycle de trois ans à un cycle de huit ans. Ce que cela signifie essentiellement est qu'en vertu du système précédent, un producteur aurait subi tous les trois ans deux vérifications complètes et une vérification partielle. Selon le nouveau tableau de fréquence, le cycle de vérification a été prolongé à huit ans et exige seulement une vérification complète par cycle (et soit des vérifications partielles ou des déclarations du producteur les autres années, en supposant que le producteur réussisse la vérification et reste classé dans le niveau de risque le plus faible). Pour les producteurs qui réussissent leur vérification et demeurent conformes, une vérification complète tous les huit ans est beaucoup plus facile à accepter.

Identification et traçabilité des moutons – Améliorations et avenir

Par Monica Séguin, Adjointe administrative

La FCM améliorera le Programme canadien d'identification des moutons (PCIM) plus tard cette année en adoptant les étiquettes d'identification par radiofréquence (IRF). Pour un éleveur de moutons commercial, les avantages des étiquettes électroniques dépendront de sa situation particulière, et leur utilisation sera optionnelle. Cependant, les étiquettes IRF seront obligatoires pour ceux souhaitant vendre des agneaux au Québec. À partir du 1^{er} janvier 2005, tout mouton ou agneau transporté, vendu ou envoyé à l'abattoir au Québec DEVRA porter soit une étiquette IRF et une étiquette rose Ketchum Kurl-Lock OU une étiquette IRF et son médaillon d'oreille visible correspondante. Il incombe au vendeur de veiller à ce que les animaux entrant au Québec soient adéquatement identifiés.

L'expansion du PCIM est une mesure nécessaire pour faciliter le traçage et le suivi des mouvements des animaux de la ferme à l'abattoir. Le système d'identification actuel, bien qu'étant un outil efficace pour trouver le troupeau d'origine d'un animal, ne permet pas de retracer les mouvements d'un animal donné ou de ses produits. Il faut donc un système de traçabilité, recourant aux étiquettes IRF, pour créer des liens entre les niveaux du commerce de détail et de la ferme.

La FCM étudie actuellement la viabilité commerciale d'un programme national de traçabilité. L'élaboration et la mise en œuvre d'un tel programme pour les éleveurs de moutons profiterait aux producteurs (en cas d'épidémie), aux abattoirs (pour aider à assurer l'accès aux marchés) et aux commerces de détail (pour la gestion des rappels). L'adoption de la technologie IRF est le premier pas dans la réalisation d'un tel programme.

Nombreux sont les pays et les organisations de producteurs qui étudient, lancent ou mènent des projets pilotes ou des programmes en matière de traçabilité. J'ai récemment découvert qu'au Royaume-Uni, le ministère de l'Environnement, des Aliments et des Affaires rurales dirige un projet

pilote d'identification des moutons. Son étude comparative vise à évaluer sur le terrain les composantes d'un système IRF de traçabilité des moutons (étiquettes, bols et lecteurs), dans des milieux typiques (grandes prairies et ferme; grands et petits troupeaux; etc.). Actuellement, 68 fermes participent au projet et essaient divers appareils et méthodes de traçage (IRF ou papier). Un rapport d'étape est attendu cet automne.

Pourquoi avons-nous besoin de pouvoir suivre nos moutons et agneaux? Le traçage des animaux rehaussera la confiance des consommateurs envers la stabilité et la continuité dans notre industrie, et améliorera le programme de salubrité des aliments à la ferme en stimulant la production d'aliments salubres. Les bergers canadiens profiteront aussi grandement de la technologie IRF et de l'imminente initiative de traçabilité.